

Calculer les TVS à partir d'un outil Excel

Calculez et déclarez les taxes sur les véhicules de tourisme 2026 : émissions de CO2 et polluants atmosphériques

Durée	0.5 jour
Public	Collaborateurs des services comptables, fiscaux et financiers, collaborateurs d'experts-comptables.
Prérequis	Aucun
Tarif	~~490 € HT~~ 350 € HT (€/participant/session)
Sessions	Mardi 8 décembre 2026 – 13h30-17h

L'ex-TVS (taxe sur les véhicules de société) comprend désormais la taxe sur les émissions de CO2 et la taxe sur les polluants atmosphériques. La législation comprend de nombreux pièges sur les véhicules imposés, la période d'imposition et sur les modalités de calcul de chaque impôt. La législation est en outre très évolutive. Les barèmes ont été progressivement relevés entre 2025 et 2027. Cette formation vous permettra d'acquérir les bons réflexes à partir d'un cas pratique fil rouge réalisé à l'aide d'un outil Excel automatisé qui vous sera remis à l'issue de la session.

Ce que vous apprendrez

- Maîtriser les règles d'imposition aux TVS
- Calculer et déclarer sans erreur la taxe sur les émissions de CO2 et la taxe sur les polluants atmosphériques
- Maîtriser l'utilisation de l'outil EXCEL « Déclarer les taxes sur les véhicules de tourisme en 2026 »

Contenu de la formation

Champ d'application : entités et véhicules imposables

- Principe de fonctionnement de la taxe sur les émissions de CO2 et de la taxe sur les polluants atmosphériques
- Les entités soumises et celles exonérées
- Les véhicules visés et les véhicules exonérés
- La détermination du nombre de jours imposables

La détermination des 2 taxes

- Les 3 barèmes existants pour la taxe sur les émissions de CO2 : Puissance administrative, NEDC et WLTP
- La détermination de la taxe selon ces différents barèmes
- La taxe sur les polluants atmosphériques : barème selon le carburant utilisé
- Le cas des véhicules loués et des véhicules des salariés bénéficiant d'indemnités kilométriques

La déclaration des TVS

- Modalités de déclaration en fonction du régime de TVA
- Calcul des TVS à partir de l'outil Excel « Déclarer les taxes sur les véhicules de tourisme en 2026 »
- Déclarer les TVS 2026 et évaluer les taxes dues au titre de 2027

Cas pratique fil rouge

- Calculer la taxe sur les émissions de CO2 et la taxe sur les polluants atmosphériques en 2026 à partir d'un outil Excel automatisé

Les plus de cette formation

- Des temps dédiés pour répondre aux questions des apprenants

- Une formation dynamique alternant l'exposé des règles avec des références juridiques, cas pratiques et quiz
- La remise de l'outil Excel « Déclarer les taxes sur les véhicules de tourisme en 2026 » et de l'outil « Évaluer les taxes sur les véhicules pour 2026 et 2027 »

Accessibilité

Vous êtes en situation de handicap ou avez besoin d'un aménagement ? Notre référent handicap étudie avec vous les adaptations possibles : contact+handicap@legifiscal.fr.

Pour toute autre question : <https://www.legifiscal.fr/contact/?sujet=formation>

Programme édité le 22 octobre 2026. Informations et inscription : <https://www.legifiscal.fr/formations-comptables-fiscales/calculer-tvs.html>